

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2014

(Mt. en milliers de dinars)

	au 31/03/2014	au 31/03/2013	Var mars 2014-13	au 31/12/2013
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	91 501	79 067	16%	362 496
Intérêts et revenus assimilés	63 446	54 892	16%	246 018
Commissions (en produits)	17 510	15 489	13%	67 819
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	10 289	8 432	22%	42 226
Revenus du portefeuille d'investissement	256	254	1%	6 433
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	29 750	24 478	22%	111 215
Intérêts encourus et charges assimilées	28 698	23 805	21%	107 819
Commissions encourues	1 052	673	56%	3 396
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	61 751	54 589	13%	251 281
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 192	885	35%	3 955
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	29 830	26 587	12%	111 565
Frais de personnel	21 989	19 738	11%	79 972
Charges générales d'exploitation	7 841	6 849	14%	31 593
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	482 841	397 895	21%	414 525
Portefeuille Titres Commercial	410 277	327 629	25%	342 715
Portefeuille Titres d'investissement	72 564	70 266	3%	71 810
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	3 451 834	3 275 166	5%	3 401 083
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	4 165 994	3 859 184	8%	4 047 534
Dépôts à vue	1 554 061	1 429 224	9%	1 442 816
Comptes d'épargne	1 556 651	1 491 711	4%	1 522 005
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	56 273	67 153	-16%	65 804
10) CAPITAUX PROPRES*	348 750	346 100	1%	348 750

* Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période et celui de l'exercice 2013 ainsi que l'effet du changement de la méthode de calcul de provision tel qu'édicté par la circulaire BCT 2013-21.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 31 mars 2014 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2014. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2014 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2014. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2014 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 8% comparativement à la même période de 2013. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 9% et 4%.

Les encours de crédit ont augmenté de 5% par rapport à fin mars 2013 pour s'établir à 3.4 milliards de dinars.

Au 31 mars 2014, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 61.751 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 13% par rapport à fin mars 2013. Cette augmentation est due essentiellement à l'évolution de la marge d'intérêts globale de 12% et les gains sur portefeuille commercial et opérations financières de 22%.